

DEPARTEMENT
DE LA
SEINE-SAINT-DENIS

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté-Egalité-Fraternité

VILLE D'AUBERVILLIERS

Nombre de Membres composant :
Le Conseil Municipal : 49

En exercice : 49

Présents : 33

N°180

REGISTRE
DES DELIBERATIONS

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 19 SEPTEMBRE 2018

L'AN deux mille dix huit, le 19 septembre, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 12 septembre 2018, s'est réuni en Mairie à 19h00 sous la présidence de Madame Mériem DERKAOUI, Maire.

Etaient présents : DERKAOUI Mériem, DAGUET Anthony, KARMAN Jean-Jacques, VALLY Sophie, CHERET Magali, ROZENBERG Silvère, TLILI Leila, MONINO Jean-François, BENKHELOUF Boualem, KARROUMI Sofienne, CHOUDER Fethi, PEJOUX Claudine, NEDELEC Soizig, CHIBAH Salah, MERCADER Y PUIG Maria, RUER Marc, Adjoints au Maire

CECCOTTI-RICCI Roland, TLILI Mohamed Fathi, BEAUDET Pascal, LE HYARIC Patrick, DUCATTEAU Sylvie, WOHLGROTH Antoine, DONNET Lionel, MBONDO Thérèse, LE MOINE Sandrine, KADDOURI Nourredine, KAMALA Kilani, GARNIER Daniel, YONNET Evelyne, AISSAOUI Djamila, ZAIRI Rachid, LENZI Ling, BIDAL Damien, Conseillers Municipaux et Conseillers Municipaux délégués.

Etaient absents : MILLA Josiane, ZORGANI Mourad, RABAH Hana, AÏT-BOUALI Omar, RACHEDI Hakim, ALVES Presilya, LENOURY Nadia.

Excusés :

Représentés par :

Madame Laurence GRARE
Madame Danielle MARINO
Madame Akoua Marie KOUAME
Monsieur Eric PLEE
Madame Alice FAGARD
Monsieur Guillaume SANON
Monsieur Abderrahim HAFIDI
Monsieur Jean-Yves VANNIER
Monsieur Arab ALI CHERIF

Madame Sandrine LE MOINE
Monsieur Jean-Jacques KARMAN
Monsieur Nourredine KADDOURI
Monsieur Antoine WOHLGROTH
Monsieur Roland CECCOTTI-RICCI
Monsieur Sofienne KARROUMI
Monsieur Pascal BEAUDET
Madame Evelyne YONNET
Monsieur Jean-François MONINO

Secrétaire de séance : Soizig NEDELEC

Direction Générale Adjointe Dynamique de la Ville/ Direction Vie Associative et Relations Internationales/Service Vie Associative

OBJET : Attribution de diverses subventions de fonctionnement aux associations au titre de l'année 2018.

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé de Madame la Maire,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L 2122-22,

Vu le budget communal,

Considérant que la Commune aide au développement et à la diversité des actions de la vie associative sur son territoire et qu'elle permet d'aider ponctuellement la réalisation des projets associatifs,

Considérant que la Commune souhaite attribuer diverses subventions de fonctionnement pour l'année 2018 aux associations « Le temps de lire », « La Maison des langues et des cultures d'Aubervilliers », « la Récup solidaire », « Amitié Franco-Malienne », « une Oasis dans la ville –autour de vous » et « Bouzeguene Europe ».

Adoption à l'unanimité par 41 pour , 1 ne prend pas part au vote (Daniel GARNIER)

DELIBERE :

APPROUVE l'attribution, au titre de l'année 2018, de subventions diverses de fonctionnement aux associations mentionnées ci-après selon la répartition suivante :

Associations	Imputation budgétaire				Montant 2018
	service	nature	fonction	action	
LE TEMPS DE LIRE	306	6574	025	TEMPSLIR	3 000,00 €
Maison des langues et des cultures	306	6574	025	LANGCULT	9 668,00 €
La récup solidaire	306	6574	025	RECUPSOL	1 000,00 €
Association Franco-Malienne					1586,58 €
Une oasis dans la ville-autour de vous	306	6574	025	AUTDEVOU	1 000,00 €
Association Bouzeguene Europe	002	6574	048	BOUZEGUE	1 500,00 €

AUTORISE la Maire à signer les conventions définissant les modalités d'octroi desdites subventions ;

DIT que le montant total des subventions versées s'élève à 17754,58 euros ;

DIT que les crédits nécessaires sont inscrits au budget communal 2018 sur les imputations 306/6574/025, 002/6574/048.

Reçu en préfecture le : 21/09/18

Publié le : 21/09/18

Certifié exécutoire : 21/09/18

Pour la Maire,
l'Adjoint(e) délégué(e),

Leila TLILI

